

sodique forte (248 gr. NaCl p. 1000), bromo-iodurée, faiblement sulfatée-magnésienne et calcique, légèrement siliceuse, ferro-manganésienne; contenant, en outre, des traces de lithium, de cæsium et de métaux rares, et remarquable par une flore spéciale d'algues riches en iode qui lui impriment une coloration rougeâtre particulière. Les sources sont exploitées pour la fabrication du sel; et l'on emploie également, en applications thérapeutiques, l'eau-mère des salines, remarquable par sa richesse en chlorure et en bromure de magnésium (232 gr. MgCl², 10 gr. MgBr², 1 gr. MgI² sur 488 gr. de résidu fixe p. 1000). Utilisées surtout sous forme de bains généraux ou locaux, à température et richesse variables, de douches, d'irrigations, d'applications en compresses; très rarement, de boisson. Nul établissement thermal au monde ne présente une richesse comparable.

Principales indications. — Scrofule, lymphatisme, chloro-anémie, tuberculoses externes (dites chirurgicales), rhumatismes et affections articulaires non spécifiques, affections utéro-ovariennes, affections nerveuses (chorée, paralysies infantiles, incontinence nocturne d'urine, myopathies).

Contre-indications. — Tuberculose pulmonaire en voie d'évolution, congestions hépatique et rénale, affections cardiaques mal compensées, asthme, cancer, manifestations cutanées profuses et, en général, toutes affections aiguës. (Voir EAUX-MÈRES).

Salies-du-Salat. — Chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, où l'on trouve deux sources minérales froides, l'une sulfurée-calcique, l'autre chlorurée-sodique forte (30 gr. NaCl p. 1000) exploitée autrefois pour la production du sel. Toutes deux sont utilisées sous forme de bains et de boisson.

Salins-de-Biarritz. — En plus de la station hivernale de Biarritz, cette ville maritime des Basses-Pyrénées, à 7 km de Bayonne, comporte des Thermes salins pour lesquels on utilise les eaux chlorurées-sodiques fortes (295 gr. NaCl

p. 1000), bromo-iodurées, ainsi que les eaux-mères des *Salines-de-Brisous*, petit village du pays basque, situé dans la vallée de l'Ardanabia. Les eaux-mères sont particulièrement riches en chlorure et en bromure de magnésium (257 gr. MgCl² et 10 gr. MgBr² p. 1000). Possèdent les effets physiologiques et les qualités thérapeutiques de leurs similaires, notamment des eaux de Salies-de-Béarn dont elles se rapprochent étroitement. Utilisées surtout sous forme de bains (baignoire et piscine), de douches; mais aussi en boisson.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, rachitisme, tuberculose osseuse et ostéo-arthrite tuberculeuse, tuberculoses ganglionnaires et cutanées, chloro-anémie, affections utérines, neurasthénie. La cure climatérique joue également un rôle fort important.

Salins-du-Jura. — Chef-lieu de canton du Jura, arrondissement de Poligny, sur la rivière la Furieuse, au pied des montagnes de Belin et de Saint-André. Altitude 360 m. Eaux froides, chlorurées-sodiques fortes (23-25 gr. NaCl p. 1000), faiblement sulfatées-calciques et potassiques, iodo-bromurées. Les sources sont exploitées pour la fabrication du sel et l'on emploie aussi les eaux-mères (168 gr. NaCl, 61 gr. MgBr², 65 gr. SO⁴K², 22 gr. SO⁴Na² et 3 gr. KBr p. 1000). Utilisées principalement sous forme de bains (baignoire et piscine avec l'eau minérale mitigée, pure, ou additionnée d'eaux-mères), de douches (générales ou locales, internes ou externes) de toute espèce, d'irrigations, pulvérisations; plus rarement, en boisson. Toniques, reconstituantes, altérantes et résolutes. Elles exercent une action puissante sur l'organisme en général, et notamment sur le système lymphatique.

Principales indications. — Lymphatisme scrofule (principalement les manifestations profondes: glandulaires, celluluses, osseuses, articulaires, de cette diathèse), surtout dans l'enfance et la jeunesse; et d'une façon générale, toutes affections dérivant d'un trouble de nutrition (Voir EAUX-MÈRES).

Salins-de-la-Mouillère. — La Mouil-

lère est un faubourg de Besançon (Doubs) où se trouve installé un établissement qui utilise les eaux, très richement minéralisées, des salines de Misserey, village à 4 km de Besançon. Altitude 260 m. Eaux froides, chlorurées-sodiques fortes et bromo-iodurées (290 gr. NaCl et 10 centigr. KBr p. 1000). On emploie également les eaux-mères, surtout riches en chlorures de sodium et de magnésium (235 gr. NaCl et 52 gr. MgCl²). Ces eaux, qui se rapprochent beaucoup, par leur composition, de celles de Salins-du-Jura, sont utilisées dans les mêmes conditions et reçoivent les mêmes applications.

Salins-Moutiers. — Village de la Savoie, à 5 km de Brides-les-Bains, à 1 km 5 de Moutiers, le chef-lieu de l'arrondissement, et à 28 km. d'Albertville, dans une étroite vallée sur les bords du Doron, non loin de son confluent avec l'Isère. Altitude 496 m. Eaux thermales (33°-35° 5'), gazeuses-carboniques, chlorurées-sodiques fortes (12 gr. 5 NaCl p. 1000), faiblement sulfatées-calciques-magnésiennes, légèrement bicarbonatées-calciques, ferrugineuses, arsenicales, lithinées, contenant, en outre, des traces d'iode et de brome, ainsi qu'une assez notable proportion de gaz rares (argon, néon et, surtout, hélium). Il existe aussi des boues (arsenicales, ferrugineuses, siliceuses, carbonatées-calciques). Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de bains de vapeur, d'applications de boues. Altérantes, toniques et reconstituantes; purgatives et diurétiques à dose assez élevée.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, chloro-anémie, rhumatisme chronique, suites des grands traumatismes, affections utérines et vésicales.

Contre-indications. — Affections aiguës ou fébriles, pléthore, tuberculose, affections organiques en général et principalement cardiaques.

Salipyrine. (*Salicylate d'antipyrine*). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre cristalline, inodore, de saveur douceâtre et un peu amère, soluble dans 200 p. d'eau froide, 25 p. d'eau bouillante;

soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme. Contient 42,5 d'acide salicylique et 57,5 d'antipyrine, p. 100.

Effets physiol. et tox. — Éléments absorbés assez vite; l'élimination de l'acide salicylique débute 1 heure à 1 h. 1/2 après l'ingestion, atteint son apogée 2 heures après et dure 10 heures. Se dissocie lentement dans l'organisme en ses constituants qui gardent à peu près leur action propre. N'abaisse la température qu'à assez haute dose (4 à 6 gr.); a plus de prise sur les fièvres rémittentes (F. des tuberculeux) que sur les fièvres continues; la défervescence s'accompagne de ralentissement du pouls et de sueurs profuses, sans changement de couleur des urines. Tolérance habituellement parfaite si on n'en prolonge pas l'emploi (s'accumule). L'intolérance se dénonce par: des nausées, du pyrosis, des vomissements, des bourdonnements d'oreilles, du vertige, des cauchemars, parfois des érythèmes et du délire.

Prop. therap., indicat. — Antithermique infidèle; plus efficace contre les douleurs du rhumatisme aigu ou chronique, des névralgies (sciatique), de la grippe. Préconisé comme hémostatique contre les métrorrhagies de la métrite chronique et de la ménopause et, surtout, les ménorrhagies (3 gr. par jour avant les règles).

Formes pharmac., doses. — 4 à 5 gr. par cachets de 50 centigr. à 1 gr. ou en potion alcoolisée.

Potion:

Salipyrine	12 gr.
Élixir de Garus.	120 —
Sirop d'écorces d'oranges amères.	30 —

1 gr. de salipyrine par cuillerée à soupe.

Salol. (*Salicylate de phényle. Éther phénylsalicylique*). — **Caract. phys. et chim.** — Combinaison d'acide salicylique (60 p.) et de phénol (40 p.). Poudre cristalline blanche, d'odeur pénétrante, aromatique, de saveur un peu amère et aromatique, insoluble dans l'eau froide, la glycérine, les huiles lourdes; soluble dans 10 p. d'alcool, dans l'éther, le chlo-

roforme, les huiles fixes, les essences, la vaseline liquide. Se liquéfie par trituration avec le camphre (*salol camphré*). Se dédouble en ses composants, en présence des alcalis. *In vitro*, ce dédoublement exige l'emploi de solutions alcalines bouillantes; dans l'intestin, il est aisé (attribué soit au suc pancréatique, soit aux bactéries intestinales; dans tous les cas, parallèle à l'activité vitale des cellules) mais inconstant et capricieux, dénoncé par la présence d'acide salicylurique dans l'urine.

Effets physiol. et tox. — Ils varient avec la dose de salol qui a subi le dédoublement dans l'intestin; celui-ci peut manquer: si l'administration a eu lieu à jeun, s'il y a de la fièvre (à cause du manque de suc pancréatique), suivant les individus. La *toxicité* varie sous les mêmes influences; on a pu voir 40 gr. rester inoffensifs et 5, 3 ou 1 gr. causer des accidents plus ou moins graves: troubles digestifs, bourdonnements d'oreilles, albuminurie (acide salicylique); urines noires, hypothermie, coma (phénol); érythèmes scarlatiniformes ou morbilliformes, angine œdémateuse suraiguë.

Prop. therap. indicat. — A l'intérieur, a été préconisé contre: le rhumatisme articulaire aigu (infidèle), l'amygdalite phlegmoneuse (à titre abortif), les infections des voies urinaires, la pyélite (peu efficace), la blennorrhagie (quelquefois abortif), les entérites (comme antiseptique intestinal); en général, on lui préfère le salicylate de soude, le salophène ou l'aspirine, moins toxiques. Comme *topique*, employé, comme succédané de l'iodoforme, au pansement des plaies désinfectées, des eschares, des ulcères atoniques, des furoncles, des brûlures, des engelures (provoque des dermatites avec une remarquable facilité), comme antiseptique bucco-pharyngé.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: 1 à 2 gr. par cachets de 25 à 50 centigr., en capsules (d'essence de santal), en suspension dans une potion. — *Enfants*, 5 centigr. par année. — *Usage ext.*: Poudre, gaze salolée (à 1 p. 100), pommade, crayons, collodion, éther salolé, élixir dentifrice, salol camphré.

Cachets composés:

(a) Salol pulvérisé 25 centigr.
Charbon } āā 20 —
Quinquina gris. } —

Pour 1 cachet; 2 à 6 par jour (antiseptie intestinale).

(b) Salol pulvérisé 20 centigr.
Santal — 50 —

Pour 1 cachet; 6 à 10 par jour (blennorrhagie).

Élixir dentifrice:

Salol 3 gr.
Teinture de benjoin. } āā 125 —
— de pyrèthre. } —
— de cochenille. } 15 —
Essence de menthe V gouttes.

Collodion salolé:

Salol } āā 5 gr.
Éther à 65. } —
Collodion riciné 30 —

Salol camphré:

Salol 3 parties.
Camphre 2 —

Triturer et filtrer le mélange après sa liquéfaction.

Crayon:

Salol pulvérisé 3 gr.
Beurre de cacao 2 —
Lanoline } āā 1 —
Cire blanche } —

F. S. A.

Salophène. (*Éther acétylpara-amidophénylsalicylique*). — **Caract. phys. et chim.** — Contenant 51 p. 100 d'acide salicylique. Lamelles incolores, inodores, insipides, presque insolubles dans l'eau froide, plus solubles dans l'eau bouillante, très solubles dans l'alcool, l'éther, les alcalis. Se dédouble lentement dans l'intestin, milieu alcalin, en salicylate de soude et acétylpara-amidophénol.

Prop. therap., indicat. — Un des meilleurs succédanés du salicylate de soude (effet un peu moins rapide), mieux toléré que lui, ne provoquant ni nausées, ni bourdonnements, ni vertiges. Opposé

au rhumatisme articulaire aigu, aux névralgies (la sciatique en particulier), à la céphalalgie, aux douleurs de la grippe, aux tranchées utérines. Utilisable aussi comme antiseptique intestinal et cholagogue.

Formes pharmac., doses. — 4 à 6 gr. par prises de 50 centigr. à 1 gr. en cachets ou potion. *Enfants*, 20 centigr. par année.

Cachets antinévralgiques:

Salophène 75 centigr.
Phénacétine 25 —

Pour un cachet; 2 à 4 par jour (sciatique).

Saloquinine. — **Caract. phys. et chim.** — C'est l'éther quinique de l'acide salicylique et non pas le salicylate de quinine; cristaux insipides, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther. Contient 50 p. 100 d'acide salicylique. Le salicylate de ce composé porte le nom de *rhumatine*.

Prop. et empl. therap. — Employé surtout comme antinévralgique, aux doses de 2 à 4 gr. par jour, en cachets.

Salsepareille. — Rhizomes de plusieurs espèces de *Smilax* (Liliacées): *S. Salsaparilla*, *S. officinalis*, *S. medica*, de l'Amérique tropicale, et notamment de la Vera-Cruz; ce dernier le plus estimé. La salsepareille renferme: une substance cristallisable la *smilacine* ou *smilasaponine*, inodore, de saveur amère, soluble dans l'alcool, semblant être le principal principe actif; de la *parilline*, de la *salsasaponine*; une résine et une huile volatile.

Effets physiol. et tox. — Les hautes doses provoquent des nausées, des vomissements, des sueurs et de la prostration. La *smilacine* détermine aussi des nausées, des éructations, de la salivation et de la bradycardie; en tant que saponine, elle se montre poison du cœur et manifeste une action hémolytique très intense, surtout dans la plante fraîche. Elle s'élimine par l'urine.

Prop. therap., indicat. — Les petites doses de salsepareille seraient apéritives et eupéptiques. La drogue a passé longtemps pour un dépuratif de choix dans

le traitement de la syphilis, de la scrofulose, du rhumatisme chronique et des dermatoses rebelles. Elle est maintenant tombée dans l'oubli.

Formes pharmac., doses. — Infusion (30 p. 1000). Poudre 1 à 10 gr. Extrait 1 à 5 gr. en pilules. Extrait fluide 1 à 10 gr. Sirop 50 à 120 gr. Sirop composé (de Cuisinier) 50 à 120 gr.

Sanatorium. — Création allemande, le *sanatorium* est un établissement spécialement adapté à la cure hygiéno-diététique de la tuberculose pulmonaire chronique. La situation, l'exposition, l'aménagement extérieur et intérieur doivent concourir à la meilleure réalisation de la *cure d'air* et de *suralimentation*. Tout sanatorium doit réunir les conditions essentielles suivantes: 1° *climat favorable* (sec et ensoleillé; air pur; terrain boisé; altitude si possible); 2° *chambres vastes, bien ventilées* jour et nuit, faciles à tenir aseptiques, chauffées hygiéniquement; 3° *ressources alimentaires et culinaires* suffisantes et variées; 4° *surveillance médicale constante*. Les malades logent soit dans un seul bâtiment, genre hôtel, soit dans des pavillons séparés (*coillage system*) ou même sous la tente (comme à *Nordrach Ranch*); en tous les cas, il importe qu'un pavillon spécial (sorte d'infirmerie) soit réservé aux grands malades et aux tuberculeux avancés (si on les admet).

Le sanatorium n'est pas un facteur indispensable du traitement de la tuberculose, mais il convient à un certain genre de malades: les *indisciplinés* et les *isolés*. Beaucoup d'autres feront, avec profit, la cure en famille (*home sanatorium*). Pour remplir son but, un sanatorium bien compris ne doit admettre que des tuberculeux peu avancés, en état de profiter de la cure, et au moins pour le minimum de temps qu'elle exige. Les heures et la durée du repos, de la promenade, des sorties doivent être, chaque jour et pour chacun, minutieusement réglées, ainsi que la quantité et la qualité des repas. Ces établissements deviennent ainsi, pour le tuberculeux, comme on l'a dit, d'excellentes *écoles d'hygiène*. Les malades y apprennent à

se soigner avec méthode et les démoralisés s'y réconfortent au voisinage des mieux portants. Pourtant certains tuberculeux nerveux et impressionnables n'acceptent jamais l'isolement et la discipline du sanatorium; à ceux-là son séjour ne saurait être imposé sans dommage.

Des sanatoriums les uns sont *payants*, les autres *populaires*. Les premiers rendent service aux malades isolés, aux malades de condition moyenne et permettent seuls la cure dans certaines stations d'altitude. Les *sanatoriums populaires* sont des établissements philanthropiques fort utiles à toute une classe de tuberculeux pauvres ou peu fortunés dont ils prolongent plus ou moins l'existence en assurant la guérison de quelques-uns. Quant au rôle social du sanatorium dans la lutte antituberculeuse, il est actuellement très discuté en France où sa valeur a rencontré des adversaires passionnés. Cependant les résultats obtenus en Allemagne sont encourageants, surtout grâce à l'assurance obligatoire contre la maladie qui peut seule subvenir aux frais considérables qu'entraîne le système. En France le sanatorium populaire n'est qu'une forme moderne de l'assistance aux tuberculeux; les succès qu'on y obtient ne paraissent pas compenser les sommes énormes qu'exigent son édification et son entretien. Le rendement social d'une prophylaxie méthodique de la tuberculose serait sans doute supérieur, comme les faits semblent le prouver en Angleterre.

Sang-Dragon. — Résine rouge (importée de Bornéo, Singapour et Batavia), provenant du fruit du *Calamus Draco* (Palmiers). Contient de la *Draconine* et de l'*acide benzoïque*; utilisée comme tonique astringent et hémostatique (vasoconstricteur). A distinguer de la résine analogue fournie par une Légumineuse-Papilionacée américaine, le *Pterocarpus Draco*.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: poudre 1 à 10 gr. en pilules ou cachets. — *Usage ext.*: entre dans la formule de l'eau hémostatique de Tisserand et de la poudre de Rousselot.

Sanguine (Opothérapie). — Voir TRANSFUSION.

Santal. — *Santalum album* (Santalacées) ou *santal citrin*, arbre des Indes anglaises et de l'Océanie, dont le bois, d'un jaune fauve, fournit, par distillation, une essence jaune-clair, d'odeur suave, de saveur douce puis piquante, formée de carbures sesquiterpéniques (est souvent falsifiée), très soluble dans l'alcool.

Effets physiol. et tox. — Habituellement bien toléré par l'estomac et l'intestin; à très hautes doses, peut pourtant provoquer: de la gastralgie, une soif vive, des nausées, des vomissements, des coliques, souvent des douleurs lombaires. Communique aux urines une odeur moins forte que le copahu.

Prop. therap., indicat. — Antibleorrhagique employé dans les mêmes conditions que le copahu et le cubèbe. N'est indiqué qu'au déclin de l'écoulement, après la phase inflammatoire; agit en s'éliminant par l'urine. Utilisé aussi contre la cystite du col et le catarrhe vésical.

Formes pharmac., doses. — 1 à 8 gr. d'essence, en capsules de 25 centigr.

Santenay. — Gros bourg de la Côte-d'Or, canton de Nolay, arrondissement de Beaune, d'où l'on exporte des eaux froides, chlorurées-sodiques moyennes (5 gr. 5 Na Cl p. 1000), faiblement sulfatées-sodiques, riches en lithine (0 gr. 111 Li Cl p. 1000). Utilisées exclusivement sous forme de boisson, principalement dans les cas d'affections goutteuses et rhumatismales.

Santonine (Anhydride ou lactone de l'acide santonique). — **Caract. phys. et chim.** — Cristaux brillants, incolores (jaunissant à la lumière), inodores, de saveur amère, solubles dans 300 p. d'eau froide, 250 p. d'eau bouillante, 40 p. d'alcool, 70 p. d'éther, 5 p. de chloroforme, 400 p. d'huile d'olives. Principe actif du *semen-contra*; existe aussi dans nombre de plantes du genre *Artemisia*, telles que: la tanaïsie, la camomille, le seneçon, ainsi que dans le kouso.

Effets physiol. et tox. — Influence, d'une part, dépressive, narcotique; de

l'autre, convulsivante. Chez les animaux à sang froid, provoque de la paralysie avec contractures et exagération des réflexes, quelquefois des convulsions; chez les animaux à sang chaud, détermine surtout des convulsions cloniques par excitation cérébro-spinale. Chez l'homme, l'intolérance se traduit par de la céphalée, des nausées, des vomissements, de la bradycardie, de l'oppression, de l'hypothermie, quelquefois de l'aphasie, des vertiges, des secousses convulsives des membres, de la xanthopsie (semblant imputable à la coloration des milieux de l'œil) avec dilatation pupillaire. Dans les cas graves, se montrent la paralysie respiratoire, la narcose et le coma. Très variable chez les enfants, le syndrome peut se compliquer de convulsions rappelant la méningite, de dyspnée avec cyanose, d'hémoglobinurie ou d'albuminurie, de diarrhée, d'ictère, d'érythèmes (morbilliformes, ortiés). La santonine s'élimine en partie par les urines qu'elle colore en jaune, teinte qui passe au rouge-amarante en présence d'un alcali. L'intoxication par la santonine est justiciable de la respiration artificielle, des évacuants (purgatifs), et du chloral (en cas de convulsions).

Prop. therap., indicat. — Anthelminthique très efficace, surtout contre les ascarides lombricoïdes et les oxyures vermiculaires, mais dangereux à employer en raison de sa facile absorption. On lui préférera le *semen-contra* en nature, plus actif et moins toxique. Pour atténuer la toxicité, on évitera l'emploi simultané d'alcool ou d'acides qui favorisent l'absorption, ralentie au contraire par l'usage de l'huile comme véhicule. L'intervention d'un purgatif (calomel ou huile de ricin) est nécessaire. Ne devrait jamais être employée dans la pratique courante. (Pour plus de détails, voir: G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 790.)

Sapin (Bourgeons de). — Voir PIN MARITIME.

Sapolan. — Mixture composée de 60 p. de naphte, 36 p. de lanoline et 4 p. de savon. Capable d'absorber une assez grande proportion d'eau.

Utilisé, comme antiprurigineux, en nature ou en pommade (10 à 30 p. 100).

Saponaire. *Saponaria officinalis* (Caryophyllacées). — La racine, la tige, les feuilles contenant 34 p. 100 de *saponine* (v. c. m.) sont utilisées comme expectorant, stimulant léger et sudorifique. La *Saponaire d'Orient* ou *d'Espagne* est beaucoup plus riche en saponine et, par conséquent, beaucoup plus active.

Formes pharmac., doses. — Infusion de feuilles, 10 à 30 p. 1000. Décoction (15 gr. de plante sèche ou 30 à 60 gr. de plante fraîche p. 1000). Sirop fraîchement préparé 20 à 60 gr.

Sirop:

Arséniate de soude.	..	cinq centigr.
Benzoate de soude.	..	5 gr.
Bicarbonat de soude	..	10 —
Sirop de saponaire.	..	300 —

2 cuillerées à soupe par jour (eczéma).

Saponine. — **Caract. phys. et chim.** — Poudre amorphe, blanche ou blanc-jaunâtre, de saveur douceâtre puis âcre et amère, très soluble dans l'eau qu'elle rend mousseuse, peu ou pas soluble dans l'alcool, quand elle est neutre (les saponines à fonction acide sont solubles dans l'alcool). Les saponines ou *sapotoxines* existent dans un grand nombre d'espèces végétales, mais plus spécialement dans la saponaire, le polygala sénéga, l'écorce de quillaya saponaria.

Effets physiol. et tox. — **Localement,** effets très irritants et nécrotiques sur les éléments vivants (les muqueuses, la peau, l'hypoderme). Les *effets généraux*, très énergiques, succèdent surtout à l'introduction par voie hypodermique, l'ingestion n'étant pas suivie d'absorption, si la muqueuse intestinale est intacte, mais seulement d'effets irritants locaux (vomissements, diarrhée). La saponine est un poison du sang (action hémolytique intense), des centres nerveux et du cœur; elle paralyse tous les muscles striés et lisses de l'organisme, y compris le myocarde. Expérimentalement, les hautes doses de sapotoxines acides tuent les animaux en quelques secondes par convulsions et paralysie

bulbaire; les doses moyennes provoquent des accidents dysentériques; les doses faibles, mais mortelles, tuent seulement au bout de plusieurs jours, par collapsus précédé d'hypothermie. L'action destructive du poison sur les hématies explique la fréquence des hématuries. Chez l'homme, l'injection sous-cutanée de 10 centigr. de saponine entraîne, *in situ*, une vive inflammation érysipélateuse avec fièvre intense, puis des douleurs vives dans les membres, la tête, une extrême dépression physique et psychique et, finalement, une hypothermie très marquée (expérience de Képler sur lui-même). L'action nécrogène est intense sur tous les éléments vivants.

Prop. therap., indicat. — La grande toxicité des saptoxines interdit de les utiliser en thérapeutique, et leur emploi, même local (dans les poudres dentifrices), est à proscrire; mais leur étude intéresse le médecin et l'hygiéniste en raison de l'analogie de leurs effets avec ceux des toxines microbiennes et de la part qu'elles prennent aux accidents d'empoisonnement imputables à la contamination des farines alimentaires par des substances telles que : la nielle, le lupin, la gesse, l'ergot de seigle, etc. (Voir ALIMENTAIRES, [INTOXICATIONS]).

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 419.)

Sassafras. *Laurus Sassafras* (Lauracées). — La racine (contenant : 1° une résine balsamique, 2° une huile essentielle de saveur acre, à odeur de fenouil, 3° un camphène, le safrène) fait partie des 4 bois sudorifiques.

Formes pharm., doses. — Infusion (10 à 30 p. 1000). Poudre 2 à 4 gr. Essence II à X gouttes. Sirop 20 à 100 gr.

Saturnine (Intoxication). — Voir PLOMB (INTOXICATION PAR LE).

Saturnine (Paralysie). — Voir PARALYSIE SATURNINE.

Sauge. — *Salvia officinalis* (Labiées). Elle renferme une essence très toxique, épiléptisante. Les feuilles contiennent de l'acide gallique, un principe amer, et une huile essentielle, mélange de pinène,

de cinéol, de bornéol et de thuyone (50 p. 100), dont les effets convulsivants s'exercent sur le bulbe.

Prop. therap., indicat. — Tonique et stimulante; préconisée par A. Robin contre les sueurs des phthisiques, les entérites, l'appendicite, pour exciter les contractions intestinales (en lavages intestinaux). Utilisée encore contre la leucorrhée et les métrorrhagies.

Formes pharm., doses. — Infusion 10 à 50 p. 1000. Suc frais 2 à 4 gr. Teinture alcoolique XXX à LX gouttes.

Saule blanc. — *Salix alba* (Salicacées). L'écorce est employée en infusion (10 à 30 p. 1000) comme astringent et fébrifuge. Elle contient un glucoside, la salicine (cristallisant en aiguilles brillantes, de saveur très amère, solubles dans 20 p. d'eau, dans l'alcool et l'éther), utilisée jadis, comme succédané de la quinine, à la dose de 1 à 4 gr. en cachets. La salicine se dédouble en saligénine (alcool salicylique) et glucose.

Saturne (Extrait de). — Voir PLOMB (SOUS-ACÉTATE DE) LIQUIDE.

Savons. — Les savons médicamenteux sont actuellement très usités en dermothérapie, depuis les travaux de Hebra et de Unna. Pour qu'ils n'irritent pas la peau et ne soient pas trop siccatifs, il importe qu'ils soient neutres. Unna donne la formule suivante de savon fondamental :

Suif très pur	46 gr.
Huile d'olives	2 —
Lessive de soude à 32° Baumé	6 —
Lessive de potasse	3 —

On doit distinguer :

1° Les savons liquides, ou dissous dans l'alcool, la glycérine ou l'eau.

2° Les savons mous, ou de potasse (savon noir ou vert), contenant de la potasse en excès, utilisés comme agents irritants (surveiller les effets).

3° Les savons durs, à base de soude (selon la formule sus-indiquée), auxquels on incorpore, selon les indications : de l'acide salicylique, du goudron, de l'huile de cade, de l'ichthyol, du soufre, de la résorcine, de l'huile de foie de morue, du

borax, du naphthol, du pétrole, du mercure, etc.

L'industrie prépare des savons antiseptiques (à la résorcine, à l'hermophényl, etc.) dont l'usage est très commode pour désinfecter la peau, à la suite des fièvres éruptives et des pyodermes diverses.

Savon amygdalin (Savon médicinal). — **Caract. phys. et chim.** — Obtenu par action de la soude caustique sur l'huile d'amandes douces. Soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Ne doit pas noircir le protochlorure de mercure (calomel).

Prop. therap., indicat. — A l'intérieur, laxatif, neutralisant en cas d'empoisonnement par les acides. Comme topique, sert à préparer des savons dentifrices, des liniments, etc.; utilisé en dermothérapie.

Formes pharm., doses. — **Usage int. :** 5 à 20 centigr. en pilules ou comme excipient pilulaire. — **Usage ext. :** en savons dentifrices, suppositoires, emplâtres, baumes, etc. (Voir OPODELDOCH [BAUME]).

Emplâtre savonneux :

Emplâtre simple	2000 gr.
Cire blanche	400 —
Savon amygdalin	125 —

(Codex).

Liniment savonneux camphre :

Teinture de savon	50 gr.
Huile d'amandes douces	5 —
Alcool camphré	45 —

(Codex).

Savon dentifrice :

Chlorate de potasse	4 gr.
Borax	4 —
Eau distillée	25 —
Savon amygdalin	30 —

Dissoudre le chlorate et le borax dans l'eau distillée bouillante, ajouter le savon amygdalin et évaporer au bain-marie à consistance voulue (chez les sujets en cours de traitement mercuriel).

Suppositoires (enfants) :

a) Savon amygdalin	2 gr.
Onguent populeum	4 —
b) Savon amygdalin	āā 1 à 2 gr.
Miel rosat	

Mélanger au bain-marie.

Pilules savonneuses :

Savon amygdalin. Q. V.
Diviser en pilules de 20 centigr.

Savons mous de potasse. — **Caract. phys. et chim.** — Obtenus avec des huiles de qualité inférieure (de lin, de chènevis, de colza, d'œillette) saponifiées par de la lessive de potasse, dont il reste toujours un excès, ainsi que la glycérine produite. Pâte molle, colorée soit en noir (par de la noix de galle ou du bois de campêche), soit en vert (par du sulfate de fer ou de cuivre).

Prop. therap., indicat. — Agents très usités en dermatologie, pour décaper les plaques malades, et (mêlés au soufre, à l'huile de cade, etc.) dans le traitement de l'acné, des séborrhées, du psoriasis, du lupus, des eczéma séborrhéiques, etc. Les effets doivent en être étroitement surveillés, en raison de leur action caustique, variable avec l'excès de potasse qu'ils contiennent. Cette action est utilisée dans le traitement des verrues, des cors et des durillons.

Alcoolés :

a) Savon noir	30 à 60 gr.
Alcool à 90°	60 —
Eau distillée	90 —
Alcoolat de lavande	45 —

Frictions le soir sur les parties malades (acné, Brocq).

b) Savon noir	40 gr.
Alcoolat de lavande	40 —
Alcool à 90°	80 —

Frictions sur les parties malades (acné ponctuée, Hebra).

Esprit de savon de potasse :

Savon vert	100 gr.
Dissoudre à une chaleur douce dans :	
Esprit de vin	200 gr.

Filter et ajouter :

Essence de lavande	} āā 3 gr.
— de bergamote	

Mêler et filtrer.

Frictions, chaque soir, sur les parties malades (séborrhée croûteuse, Hebra).

Savon noir au soufre :

Savon noir } āā 50 gr.
 Soufre précipité. }
 Acide salicylique. } 2 gr.

Frictions le soir sur les parties malades (acné rebelle, Besnier).

Pommade :

Savon vert. } āā 30 gr.
 Axonge }
 Huile de cade. } āā 15 —
 Soufre sublimé. }
 Craie préparée. } 10 —

Frictions sur le psoriasis (Hebra).

Scammonée. — *Convolvulus Scammonia* (Convolvulacées), plante de la Grèce, la Crimée, la Syrie, l'Asie Mineure. Le produit employé est constitué par le suc lactescent retiré de la racine. On distingue : la *Scammonée d'Alep* (fragments légers, poreux, grisâtres à l'extérieur, à cassure noire et brillante, d'un goût amer puis acre), la plus estimée, contenant 75 p. 100 de résine pure; et la *Scammonée de Smyrne*, impure, ne contenant que 25 à 30 p. 100 de résine. La *résine de scammonée* est une substance blanche, inodore, presque insipide, soluble dans l'éther et l'essence de térébenthine.

Prop. therap., indicat. — Purgatif drastique, hydragogue, agissant sur l'intestin grêle, à la façon du jalap (v. c. m.) auquel on l'associe souvent. Provoque quelquefois des coliques et de la cuisson anale. Effets plus ou moins énergiques selon les sujets, la provenance du produit et la dose (parfois plus actif à petites doses). Indiquée dans la constipation rebelle par parésie intestinale, dans les hydropisies d'origine cardiaque ou rénale, à titre dérivatif, et dans les affections cérébrales. Contre-indiquée quand l'intestin est enflammé ou irritable. Son insipidité en rend l'administration facile chez les enfants.

Formes pharm., doses. — Poudre 30 centigr. à 1 gr. en cachets, chocolat, biscuits, ou dans du lait (*enfants*, 4 centigr. par année). Résine (plus active) 30 à 80 centigr. en potion ou

dans du lait. Teinture alcoolique 2 à 8 gr.

Cachets :

Poudre de scammonée. } āā 50 centigr.
 Calomel à la vapeur. }

Pour un cachet.

Pilules :

Résine de scammonée. 10 centigr.
 Extrait de jusquiame. } 1 —
 Savon amygdalin. } Q. S.

Pour une pilule; de 2 à 6.

Émulsion :

Résine de scammonée. 50 centigr.
 Sucre blanc } 15 gr.
 Triturer ensemble et ajouter peu à peu :
 Lait pur. } 120 gr.
 Eau distillée de laurier-cerise. } 5 —

A prendre en une fois (Planche).

Pilules purgatives composées :

Résine de scammonée } āā 5 centigr.
 Gomme-gutte pulv. }
 Extrait de coloquinte }
 Extrait de jusquiame }
 Savon amygdalin. }

Pour une pilule; 2 à 3 par jour (hydropisies).

Scarlatine. — I. *Prophylaxie.* — Le scarlatineux doit être isolé jusqu'à la fin de la desquamation (environ 40 jours). Quand se déclare une épidémie dans une école, il convient de licencier les élèves pour une dizaine de jours. Les personnes donnant des soins à un scarlatineux ne l'approcheront que vêtues d'une blouse de toile qu'elles quitteront pour sortir de sa chambre après s'être passé les mains dans une solution antiseptique. La maladie terminée, la chambre, la literie, le linge et les vêtements seront désinfectés.

II. *Traitement des formes régulières.* — Installé dans une pièce bien ventilée et non surchauffée, le malade gardera le lit tant que dure la fièvre, et la chambre jusqu'au terme de la desquamation. Pendant l'éruption, les bains tièdes (à 35°) quotidiens soulagent beaucoup. Le régime lacté absolu est exigé par beaucoup de médecins, pendant 15 jours ou un mois, pour prévenir la néphrite. H. Dufour a montré qu'on pouvait, sans danger, laisser, dès les premiers jours (3^e au 6^e jour), les scarlatineux manger à leur faim et à leur choix, à moins de fièvre ou d'albuminurie (alors régime lacté, lacto-végétarien ou déchloruré). Cette alimentation précoce est très importante chez les femmes qui allaitent; leurs enfants étant relativement réfractaires au contagement leur être laissés. Les avantages du régime achloruré dans la scarlatine (polyurie, azoturie, gain de poids) ont été prouvés par Guinon et Pater.

En tous les cas, l'urine totale doit être, chaque jour, recueillie et examinée. Pour prévenir les infections nasales et bucco-pharyngées, et par suite, la néphrite, l'asepsie de ces cavités muqueuses doit être soigneusement entretenue. On fera donc journellement de grands lavages du pharynx à l'eau bouillie, suivis au besoin d'attouchements avec la glycérine salicylée au 1/20 ou la glycérine au sublimé (au 1/30); matin et soir on introduira, dans chaque narine, un peu de vaseline mentholée (à 1 p. 100) et résorcinée (2 p. 100), ou, on y injectera, avec la seringue de Marfan, un peu d'huile mentholée (à 1 p. 100). Aux bains tièdes, on peut associer des onctions, sur la peau, avec de la pommade ou de la glycérine ichtyolées (à 5 ou 10 p. 100) qui, selon Seibert (de New-York) et Lawrow, hâteraient beaucoup la desquamation en apaisant le prurit et la fièvre. Pour Lawrow, en badigeonnant aussi le pharynx à la glycérine ichtyolée on préviendrait tout exsudat pseudo-membraneux. Les bains seront sinapisés si l'exanthème sort mal; ils seront refroidis, en cas d'hyperthermie ou d'excitation. A la constipation on opposera les lavements d'eau bouillie, préférables aux purgatifs capables de pro-

voquer la diarrhée. Dès que commence la desquamation, le malade prend chaque jour un bain au lysol (25 gr.) ou un bain savonneux (avec un savon à l'acide salicylique ou à l'hermophényl) suivi d'une onction avec une pommade antiseptique (vaseline phéniquée ou résorcinée à 1 p. 100).

III. *Scarlatines malignes.* — La scarlatine hyperthermique est justiciable de la quinine, et, avant tout, de la balnéation froide (à 18°-20°) instituée comme dans la fièvre typhoïde, ou, des bains tièdes, chez les enfants, qui, parfois, tolèrent encore mieux les enveloppements froids. Aux formes ataxiques conviennent aussi les bains froids, ou, en l'absence d'hyperthermie, les bains chauds associés au chloral. Aux signes d'adynamie, d'algidité (contre-indiquant l'eau froide) on opposera les piqûres d'éther, d'huile camphrée, de strychnine, les injections de sérum artificiel. H. Dufour préconise la saignée dans les formes dyspnéiques toxiques sans lésion rénale. Aux formes cardio-bulbaires conviennent les piqûres de caféine (20 à 50 centigr.), de sulfate de spartéine (20 centigr.) ou de strychnine (1 milligr.). La scarlatine hémorragique est justiciable du chlorure de calcium (4 à 6 gr. en potion); des injections intranasales (épistaxis) ou intra-utérines (métrorrhagies) de sérum gélatiné; des grands lavages intestinaux (entérorrhagies) à l'eau salée bouillie additionnée de tannin ou d'extrait de ratanhia.

IV. *Complications.* — La plupart sont imputables au streptocoque; le sérum de Marmorek leur a été opposé, mais sans grand succès. L'angine ulcéreuse ou pseudo-diphthérique réclame l'emploi de grandes irrigations avec des dilutions étendues d'eau oxygénée, ou des attouchements avec divers collutoires : menthol camphré, glycérine phéniquée (2 p. 100), salicylée (1/20), au sublimé (1/30), résorcinée (1 p. 15) ou gatacolée (1/20. Aviragnet). L'angine nécrotique est justiciable des irrigations avec la liqueur de Labarraque (50 gr. p. 100) et des badigeonnages à l'eau oxygénée. La sérothérapie antidiphthérique précoce s'impose, toutes les fois qu'il y a soupçon de diphthérie (Va-

riot), plus fréquente dans l'angine tardive mais observée aussi dans l'angine initiale. Le sérum ne doit pas dispenser de l'antiseptisme local motivée par l'association constante du streptocoque au bacille de Loeffler. Le *coryza purulent* sera combattu par les lavages avec un mélange d'eau alcaline (2 p. 100 de bicarbonate de soude) et d'eau oxygénée à 12 vol. (H. Roger); l'otite par des injections d'eau boriquée chaude et des instillations de glycérine phéniquée (au 1/20 ou au 1/30) dans l'oreille. Aux adénopathies on opposera l'application de compresses très chaudes; l'incision et le drainage si la résolution manque. L'albuminurie précoce disparaît d'habitude avec la fièvre. L'albuminurie tardive exige l'institution du régime lacté ou achloruré; en cas de néphrite grave avec anasarque, oligurie, hématurie, l'application répétée de ventouses scarifiées au niveau du triangle de J. L. Petit, les purgatifs salins (sulfate de soude) ou drastiques (scammonée) s'imposent et, contre l'anurie, les lavements d'eau chaude ou les bains très chauds. Les accidents d'urémie aiguë seront combattus par la diète hydrique et la saignée associées aux injections de sérum artificiel. En tous les cas, longtemps on examinera les urines des convalescents de scarlatine, afin de dépister le début de la néphrite tardive, souvent très insidieuse, pour le traiter comme il convient (Voir NÉPHRITES). Le pseudorhumatisme scarlatin cède souvent vite aux applications locales de salicylate de méthyle; il est également amendé par le salicylate de soude ou l'aspirine à l'intérieur, quand l'état des reins ne les contre-indique pas.

Schinznach-Wildeg. — Une des stations thermales les plus fréquentées de la Suisse, dans le canton d'Argovie, sur la rive droite de l'Aar et au pied du Wülpelsberg. Altitude 350 m. Eaux thermales (36°), sulfurées-calciques et sulfhydriquées accidentelles (à température et sulfuration variables, plus élevées l'hiver que l'été), faiblement sulfatées-calciques et magnésiennes, légèrement chlorurées-sodiques, très riches en hydrogène sulfuré libre, et renfer-

mant, en outre, des quantités pondérables de silice et de fer. Utilisées principalement sous forme de bains (surtout de piscine), mais aussi de douches, de pulvérisations et même de boisson. Des plus actives, à cause de leur richesse exceptionnelle en soufre.

Principales indications : dermatoses (humides ou sèches), lymphatisme, scrofule, chloro-anémie.

Comme adjuvant du traitement externe par l'eau sulfureuse, on emploie fréquemment en boisson l'eau froide, chlorurée-sodique forte, légèrement chlorurée-magnésienne et sulfatée-calcique, bromoiodurée, de la source de Wildeg (à 4 kil. de Schinznach), surtout dans les manifestations du lymphatisme et de la diathèse strumeuse.

Schoenau — Voir TEPLITZ.

Sciatique. — Voir NÉVRALGIE SCIATIQUE.

Scille. — *Scilla maritima*. — Liliacée à fleurs blanches du littoral méditerranéen (France, Algérie, Espagne, Maroc, Asie mineure). On utilise les bulbes récoltés en août; ce sont de gros oignons offrant plusieurs tuniques écailleuses; les squames moyennes, épaisses et rosées, plus riches en principes actifs, sont seules employées par la pharmacopée française.

Les propriétés de la scille fraîche et de la scille desséchée sont très différentes, la première, seule, exerçant sur la peau et les muqueuses une action irritante et nécrosante intense. La scille renferme : des traces d'iode, des sels minéraux, du mucilage, du lévulose, de l'amidon, une dextrine, et, comme principes actifs : 1° un glucoside, la scillaine ou scillitoxine (très active si elle est préparée avec la plante fraîche); 2° la scillipicrine, substance résineuse diurétique; 3° la scilline, soluble dans l'alcool et l'éther bouillant, agent émético-cathartique; 4° la saposilline (séparée par l'éther acétique), glucoside du groupe des saponines, doué (surtout à l'état frais) d'une action nécrobiotique intense sur les éléments vivants; 5° une substance résinoïde très toxique, insoluble dans l'eau, soluble dans les solutions potassiques étendues, tuant les mammifères par

asphyxie et agissant surtout sur les muscles lisses, notamment sur les tuniques intestinales.

Effets physiol. et tox. — La scillitoxine impressionne très vivement le myocarde (à la façon de la digitaline), les muscles et le névraxe. La dose mortelle est (par kilogr.) de 2 milligr. 5 pour le lapin, de 2 milligr. pour le chat et de 1 milligr. pour le chien; d'autant plus minime qu'on s'élève dans l'échelle animale. Injectée dans les veines, la scillitoxine provoque : 1° de la salivation, des vomissements, une diarrhée profuse avec coliques et ténèze, de la strangurie et des hématuries; 2° un profond abattement, du tremblement musculaire, des convulsions avec mydriase, puis le coma; 3° la mort par arrêt du cœur en systole complète, succédant à une phase de tachycardie et d'arythmie (comme avec la digitaline). Pour l'appareil cardiovasculaire, la période toxique est précédée d'une phase de bradycardie avec hypertension artérielle et diurèse (celle-ci fait défaut dès qu'apparaît la diarrhée). Chez l'homme, les doses modérées de scille peuvent encore éveiller des nausées et des vomissements, aussi son emploi exige-t-il l'intégrité des voies digestives. Lorsqu'il est prolongé, même à faibles doses, il détermine parfois des accidents d'irritation gastrique, intestinale et rénale. La scille exagère toutes les sécrétions, y compris la sécrétion bronchique.

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 412.)

Prop. therap., indicat. — Action diurétique très nette, mais moins rapide et moins sûre que celle de la digitale à laquelle on l'associe souvent dans le traitement des hydropisies cardiaques. Préconisée, comme expectorant, dans les bronchites et la coqueluche. Contre-indiquée en cas d'affections rénale ou gastro-intestinale.

Formes pharmac., doses. — Poudre (très hygrométrique, rougeâtre, très amère) 10 à 80 centigr. diluée avec du lactose pour la rendre moins irritante. Extrait alcoolique (3 fois plus actif que la poudre) 2 à 30 centigr. en pilules.

Teinture alcoolique (au 1/5) 1 à 4 gr. en potion. **Vin scillitique** (20 gr. = 1 gr. 20 de scille) 5 à 20 gr. **Vin diurétique amer de la Charité** (20 gr. = 7 centigr. de scille) 50 à 250 gr. **Vinaigre de scille** (macération de 100 p. de scille dans 980 p. de vinaigre blanc additionnées de 20 p. d'acide acétique cristallisable) servant à préparer par cuisson (500 p.) avec du miel blanc (2000 p.) l'oxymel scillitique, prescrit à la dose de 10 à 50 gr. en potion.

Pilules :

a) Poudre de scille. . . . } āā 1 gr.
Extrait de scille. . . . }

Pour 20 pilules; 3 à 5 par jour.

b) Digitaline chloro-
formique un centigr.
Poudre de scille. . . . } āā 1 gr.
— de scammonée. . . . }
Sirop de gomme. . . . Q. S.

F. S. A. 20 pilules; 4 à 5 par jour.

c) Poudre de scille. . . . 3 gr.
Gomme ammoniac. . . . 1 —
Oxymel scillitique. . . . Q. S.

Pour 20 pilules; 1 à 3 par jour.

Cachets diurétiques :

Poudre de scille . . . 10 centigr.
Calomel à la vapeur. . . 5 —

Pour un cachet; 2 à 5 par jour (surveiller la salivation) pendant 3 à 4 jours.

Pilules expectorantes :

Poudre de scille. . . . 5 gr.
Kermès minéral. . . . 10 —
Acide succinique. . . . 2 —
Extrait de coloquinte. . . 5 —

F. S. A. 50 pilules; 3 par jour pendant 10 jours, puis 4 par jour pendant 5 jours.

Poudre incisive :

Poudre de scille. . . . 1 gr.
Soufre lavé. . . . 2 —
Sucre de lait. . . . 3 —

Diviser en 4 paquets; 2 par jour.

Poudre diurétique :

Poudre de scille.	2 gr.
Azotate de potasse.	} āā 8 —
Crème de tartre.	
Essence de menthe.	VI gouttes.

Diviser en 20 paquets; un toutes les 3 heures et un litre, au moins, de tisane de chiendent par jour.

Vin diurétique amer de la Charité :

Squames de scille.	} āā 15 gr.
Racine d'asclépiade	
— d'angélique	} āā 30 —
Baies de genièvre.	
Macis	} āā 30 —
Écorce fraîche de citron.	
Feuilles d'absinthe	} āā 30 —
— de mélisse	
Quinquina gris.	} āā 60 —
Écorce de Winter.	
Alcool à 60°	200 —
Vin blanc	4 litres

Vin de Debreyne :

Squames de scille.	} āā 8 gr.
Jalap concassé	
Nitrate de potasse	15 —
Vin blanc	1000 —

3 à 9 cuillerées par jour.

Vin scillitique laudanisé :

Poudre de scille.	5 gr.
Vin blanc	500 —

Laudanum de Sydenham. I gouttes.
Une à 4 cuillerées par jour (emphyseme, bronchite avec anasarque).

Potion :

Poudre de feuilles de digitale.	Cinquante centigr.
Eau tiède	150 gr.

Faire macérer 12 heures, filtrer et ajouter :
Oxymel scillitique 25 gr.
Acétate de potasse 4 —
par cuillerée à soupe d'heure en heure.

Liniment diurétique :

Teinture de scille.	50 gr.
— de strophan- tus	} āā 25 —
Teinture de digitale.	

Un verre à liqueur pour faire des frictions sur l'abdomen et les cuisses.

Sclérème du nouveau-né. — Le sclérème, état spécial de dureté du tégument voisin de l'œdème des nouveau-nés s'observe dans les mêmes conditions, chez les enfants débiles, les prématurés, vivant dans de mauvaises conditions d'hygiène. On l'observe dans les premières semaines de la vie. Le traitement est celui de la *débilité congénitale* : réchauffement par le séjour dans la *couveuse de Tarnier* (à 28°, 30°, 35°) et, à son défaut, par les *boules d'eau chaude*, les *bains chauds* (37°-38°), les *frictions* avec une flanelle chaude; *gavage au lait d'ânesse*, quand l'allaitement naturel est impossible; *inhalations d'oxygène*; *traitement spécifique* en cas d'*hérido-syphilis*.

Sclérodactylie. — Voir SCLÉRODERMIE.

Sclérodermie. — I. *Morphée.* — La sclérodermie en plaques ou en bandes (*Morphée*) a une tendance à la guérison spontanée. Outre l'*hydrothérapie* et les *pointes de feu* sur le rachis (à hauteur des racines des nerfs de la région atteinte), on lui oppose : les onctions à la *pommade salicylée*, les applications d'*emplâtre de Vigo* (Hardy) et, surtout, le *massage* et l'*électrolyse bipolaire*. Celle-ci se pratique de la manière suivante : l'*aiguille positive* est fixée au centre de la lésion; l'*aiguille négative* est enfoncée obliquement dans la peau (sans la traverser) dans divers points périphériques et laissée sur chaque 20 à 30 secondes, en ayant soin d'interrompre le courant (de 8 à 15 milliampères) pour la retirer et la piquer ailleurs. Les séances sont répétées une ou 2 fois la semaine; dans l'intervalle, la plaque est recouverte d'*emplâtre de Vigo*, ou d'un *cataplasme de fécule froide*, si elle est enflammée. La *haute fréquence* a donné aussi quelques succès. La *radiothérapie* (rayons n° 5,5 à 8 H.) a fourni à M. Belot des résultats très encourageants. La *radiumthérapie*, les injections de *thiosinamine* (v. c. m.) méritent également d'être essayées.

II. *Sclérodermie généralisée.* — On lui a opposé, sans succès le plus souvent, bien des moyens : *douches* en jet brisé sur la colonne vertébrale, *massage* quotidien avec une *pommade iodurée*, *enve-*

loppements caoutchoutés, *bains de vapeur*, *courants continus* (pôle positif sur le rachis, pôle négatif sur une plaque scléreuse); à l'intérieur : médication tonique (*huile de foie de morue*, *arsenic*, *quinquina*) ou hypotensive (*iodure de potassium* ou de *sodium*). Plus récemment Ménétrier et Bloch ont dû un beau succès à la *médication thyroïdienne* (50 centigr., 1 gr., puis 2 gr. de *corps thyroïde cru de mouton* haché dans du bouillon tiède; une semaine sur deux); en 4 mois se manifesta une amélioration surprenante, et, 4 mois plus tard, la guérison était complète.

III. *Sclérodactylie.* — Les moyens précédents sont également à essayer dans la sclérodactylie, surtout si elle participe à une sclérodermie généralisée. Est-elle isolée, on tentera contre elle : les *bains prolongés*, le *massage*, la *médication iodurée*, la *radiothérapie* et la *galvanisation rachidienne*.

Sclérose en plaques. — Le traitement de la sclérose en plaques est purement palliatif. Certains cas guérissent spontanément ou présentent de *longues rémissions*; ailleurs, la maladie est simulée fidèlement par l'*hystérie*, ce qui rend plus difficile l'appréciation exacte des effets de telle ou telle thérapeutique. La maladie dérivant fréquemment d'une infection grave : *fièvre typhoïde*, *variolo*, *rougeole*, *pneumonie*, *choléra*, *diphthérie*, *paludisme*, on fait, à son égard, œuvre prophylactique en luttant méthodiquement contre ces divers processus.

I. **Traitement général.** — Charcot donnait le *nitrate d'argent* (contre-indiqué en cas de *contracture* ou d'*épilepsie spinale*). M. Raymond lui préfère l'*iodure de potassium*, à petites doses progressivement croissantes (d'abord 50 centigr. par jour), utile pour prévenir les *attaques apoplectiformes*. On a également préconisé : le *chlorure d'or* (5 centigr. 3 fois par jour) associé à la *teinture de jusquiame fraîche* (1 à 2 gr. en 3 fois aux repas. Hammond); l'*arsenic* en injections hypodermiques (Erb).

II. **Traitement symptomatique.** — Il peut atténuer sensiblement l'impotence fonctionnelle. Le *tremblement* est modéré

par les préparations de *strychnine* (*teinture de noix vomique*, de *Baumé*, granules de *sulfate de strychnine*), par la *solanine* (10 centigr. par jour en 2 fois. Grasset, Desnos; ou même 25-30 centigr. Sarda) dont l'effet est fugace mais réel. La *rééducation motrice* apaise souvent mieux le tremblement intentionnel que les médicaments. Le malade est entraîné à répéter lentement et avec précision les principaux gestes de la vie courante; des exercices fréquents de conversation l'habituent à mieux parler. Les *troubles de la marche* sont également corrigibles; le sujet apprend à contrôler ses mouvements, à poser le pied bien à plat, à prendre confiance en lui-même, à surmonter ses sensations vertigineuses (en montant seul sur un marche-pied, pour en descendre également seul). Les *troubles urinaires* réclament le même traitement que ceux de l'ataxie (Voir TABES). Les *troubles de la déglutition* peuvent nécessiter le *gavage à la sonde*. Le *bain tiède prolongé* soulage, dans une certaine mesure, les *contractures*. La *galvanisation de la moelle* avec des courants très faibles est aussi à essayer, mais avec prudence. Il est, en outre, essentiel de soutenir l'état général et l'équilibre mental par une *bonne hygiène physique et morale*. Toute contrariété sera évitée à ces malades très émotifs et irritables; une vie paisible sans surmenage ni excès d'aucun genre leur sera assurée, ainsi qu'une alimentation réparatrice soutenue par les ressources de la médication tonique.

Sclérose latérale amyotrophique. — La *maladie de Charcot* est une affection à marche lentement progressive, malheureusement rebelle à tous les moyens thérapeutiques. Le *nitrate d'argent*, le *chlorure d'argent*, les *iodures*, les *bromures*, le *phosphore de zinc*, la *réulsion* (*pointes de feu* tous les 10 jours le long du rachis ou *badigeonnages de teinture d'iode*) sont opposés, sans grand succès, à la sclérose médullaire, ainsi que la *galvanisation de la moelle* par des courants moyens.

Les *contractures* sont modérées par les *bromures*, la *belladone*, les *bains tièdes* (32°) prolongés, le *massage léger*